

La part du logement dans la transition énergétique

Que retenir de l'atelier « énergie et logement » du 5 avril 2013 ?

Intervenir sur la qualité thermique des logements permet d'agir sur la quantité et la qualité de l'énergie consommée en France, de diminuer les dépenses des ménages y compris dans le domaine de la santé, d'améliorer leurs conditions de vie, d'éviter la dégradation du bâti, d'éviter beaucoup d'émission de gaz à effet de serre et de diminuer la facture nationale d'énergie. L'ampleur du travail à réaliser et son coût, la grande diversité de qualité du bâti existant, le très faible taux de renouvellement du logement et la corrélation très forte qui existe entre les ressources des ménages et la qualité thermique des logements impose une prise de conscience collective des enjeux et la mise en place de priorités fortes dans le choix des aides et leurs modalités. Passons d'abord en revue les différents points sur lesquels il faut intervenir en priorité :

- Le bâti : La priorité doit être les logements les plus dégradés et les plus consommateurs, leurs occupants étant essentiellement des propriétaires occupants avec peu de moyens et des locataires de bailleurs également sans moyens ou marchands de sommeil. Pour cibler les logements correspondant, il faut étendre et développer le programme « habiter mieux » et en plus, pour les locataires, mettre des conditions de performances énergétiques à la location et remettre en service les baux à réhabilitation et les mandats de gestion accompagnant des aides aux travaux de réhabilitation (ANAH).
- Le niveau des réhabilitations : La réhabilitation doit commencer par une étude coût- résultat sérieuse des consommations et des interventions possibles. Il faut, plutôt que de fixer un objectif global élevé, demander un progrès minimum significatif, pouvoir faire des interventions poste par poste avec comme condition de ne pas avoir à y revenir et ne pas imposer systématiquement des bouquets complets de travaux trop coûteux qui font fuir les candidats.
- Favoriser les modes de chauffage efficaces, peu émetteurs de GES et sûrs. Pour limiter la part des fossiles, il est proposé de créer un bonus malus sur les achats d'appareils les utilisant. Un chauffage, qui doit être adapté à la quantité de chaleur à fournir, doit être choisi en tenant compte de la consommation finale après réhabilitation. Les modes de chauffage à privilégier sont le chauffage urbain, les pompes à chaleur, le solaire thermique et la biodiversité bien utilisée.
- Les aides et encouragements aux achats d'appareils ayant les meilleures performances énergétiques doivent être mieux connus et généralisés pour que le maximum de ménages en profite.
- Les bons comportements en matière de consommation énergétiques sont mal connus de tous et doivent faire l'objet d'informations générales sérieuses. Pour les ménages en difficulté, il est maintenant clair que, seules des visites à domicile, ont une bonne efficacité en donnant des conseils adaptés, en aidant par des petits travaux et en signalant les logements qui doivent bénéficier de priorités pour la rénovation.
- Les aides doivent être focalisées sur les logements choisis pour être traités en priorité quitte à faire attendre des volontaires. Les aides ne devraient pas demander d'avances d'argent aux ménages modestes car c'est une des principales causes de refus de travaux. Certaines règles de prise de décision des copropriétés devraient être revues.

Le besoin de financement est très important (au moins 20 000€ par logement et 7 à 8 millions de logements dans un premier temps) et il va donc falloir trouver au-delà des aides publiques (état et collectivités) des moyens supplémentaires comme des tiers investisseurs capables d'aider à amortir la demande financière. Le traitement des demandes devra être individualisé de façon à ce que ce soient bien les logements les plus dans le besoin qui soient traités en premier.

Même si les résultats sont souvent décevants (y compris en Allemagne où la pratique de mesure des résultats est généralisée), il faut tout mettre en œuvre pour mesurer les résultats des travaux, à la réception et surtout

après en utilisant les factures. C'est la meilleure façon d'apprendre les avantages et inconvénients des différentes techniques et de bien choisir les priorités. Ceci permettra aussi de voir rapidement jusqu'à quels niveaux de performances il est judicieux d'apporter des aides.

Enfin une bonne partie des déceptions actuelles, en particulier sur les immeubles collectifs vient d'une qualité insuffisante du travail. Il faut en effet dans les opérations de construction et de réhabilitation non seulement une bonne qualité de travail pour chaque poste mais aussi une forte coordination dans l'ordre et la réalisation des travaux. Ceci se rapproche beaucoup plus d'une organisation industrielle avec plannings et contrôle de qualité que de l'organisation très artisanale actuelle. De plus il n'existe que très peu de formations efficaces aux travaux de maîtrise des consommations énergétiques dans le bâtiment et les meilleures réalisations sont encore obtenues par l'investissement très fort des donneurs d'ordre. Une intervention massive dans le domaine va demander une nouvelle organisation de travail et de la formation.

Participants

Christian Lebrun responsable de l'atelier

Hervé Nifenecker Président de la section DL de SLC

François Brottes Député de l'Isère

Brieuc Bougnou PdG Reverdy associés

Michel Chevalier ARCEA

Jean Claude Terrier Conseiller rénovation

Claude Marti SLC

Jacques Schweitzer SLC

Jean François Delahais, MRC, ancien maire de Saint Egrève, ancien député de l'Isère

M.Brançaléone entrepreneur

Auguste Ferrier

Mohamed Asghar SLC

Maurice Papoular SLC

Arnaud Segon ALEc

Questions-Réponses élaborées à la suite de l'atelier sur le chauffage bois

du lundi 11 mars 2013 de 18 à 20 h à Grenoble

- Doit-on promouvoir le chauffage bois:
 - pour les maisons individuelles?
Oui à condition que les normes d'émission soient les mêmes que pour les chaudières collectives. L'usage de granulés est préféré. Ici comme dans les autres cas il faut examiner les caractéristiques thermiques de l'immeuble, des investissements dans l'isolation pouvant être beaucoup plus « rentables » que la modification du système de chauffage.
 - pour les immeubles hors zone urbaine ? De quelle taille?

Oui, certaines installations alliant établissements publics, petits immeubles et maisons individuelles ont été réalisées avec succès et satisfaction des usagers. L'usage de bois déchiqueté semble la meilleure option.

– Pour les réseaux de chaleur en zone urbaine?

Oui, à promouvoir en priorité, surtout pour les quartiers neufs. Une question délicate est de trouver un optimum entre parts fixe et variable des abonnements. Une part fixe trop élevée n'encourage pas à faire des économies d'énergie, mais il faut bien rembourser des investissements plus élevés que dans le cas du chauffage électrique, par exemple.

Une autre question délicate est celle de l'inhomogénéité de l'efficacité de chauffage dans les immeubles collectifs selon la situation des appartements.

• Quel choix de combustible?

– Plaquettes forestières

Plus adaptées aux chauffages collectifs

– Granulés

Presque obligatoires pour les chauffages de maisons individuelles

• Quel approvisionnement ?

– Local

A privilégier.

– Lointain(coût du transport?)

Devrait être inutile en Rhône Alpes.

• Nécessité de subventions à l'investissement ?

Actuellement les subventions (fond chaleur) sont nécessaires. Pour éviter de peser sur les finances publiques il est suggéré d'instaurer un système de malus bonus sur l'achat de chaudières : les chaudières utilisant du gaz ou du fioul étant pénalisées et les systèmes utilisant des énergies renouvelables, en particulier le bois étant favorisées.

• Modernisation de la filière bois ?

Il est souhaitable que les utilisateurs regroupent leurs commandes pour encourager le regroupement des producteurs. Pourquoi ne pas encourager des coopératives de consommateurs et de producteurs. L'organisation des producteurs est une nécessité absolue.

L'atelier était labellisé par la Région Rhône Alpes et parrainé par le Maire de Grenoble

Participants :

ALLIROT Julien (AGEDEN) ; BOUCHERLE Jean-Xavier (ancien maire de Meylan, PS) ; COSTA Jean-François (SLC) ; DELAHAIS Jean-François (SLC et MRC, ancien Député Maire de Saint Egrève) ; DURAND Francis (SLC) ; GIBERGY Pierre ; JEHL Benoît (OPAC 38) ; JULLIARD Jacques (Président de Passion du bois) ; JULLIOT Luc (Ville de Fontaine) ; LE BRUN Christian (Précarité Énergétique) ; MONNIER Didier (Chaudières Fröling) ; NIFENECKER Hervé (Président d'honneur SLC) ; NOCODIE Serge (Vice-Président AMORCE, Président de la Compagnie de Chauffage de Grenoble) ; SCHWEITZER Jacques (SLC) ; WARLOP Raymond (SLC)

Diaporamas sur des Chauffages au bois présentés :

Hôtel-restaurant Le Vernay à Autrans , réseau de Chartreuse Énergie à Saint-Pierre d'Entremont, , réseau en construction de Fontaine.